



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lait infantile contaminé

Question au Gouvernement n° 1231

Texte de la question

LAIT INFANTILE CONTAMINÉ

Mme la présidente . La parole est à Mme Mathilde Hignet.

Mme Mathilde Hignet . Nestlé, Lactalis, Danone, Vitagermine : tous ont rappelé des lots de lait infantile contaminé. Et ce n'est pas fini : hier, de nouveaux lots ont encore été retirés de la vente. Ces rappels sont d'une ampleur inédite. Si la Belgique a confirmé le lien avec la maladie d'un bébé, les autorités françaises enquêtent toujours sur le tragique décès de deux nourrissons.

Je connais la douleur de la perte d'un enfant. Je ne peux m'empêcher de penser à ces parents qui ont vécu la pire des choses. Au nom du groupe de la France insoumise, je leur adresse tout notre soutien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Je pense aussi à ce couple de ma circonscription, qui a passé sept jours et sept nuits à l'hôpital avec son bébé âgé de 12 jours seulement.

Le principal suspect est l'huile d'ARA d'un fournisseur chinois ; et vous voulez nous faire croire que vous contrôlez les produits importés notre territoire ? Selon l'organisation Foodwatch, le risque était connu depuis le 9 décembre, mais vous avez laissé des multinationales commercialiser des produits potentiellement dangereux pour les bébés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Sandrine Rousseau applaudit également.)*

Pourquoi le principe de précaution n'a-t-il pas conduit au retrait de tous les lots préparés avec le produit suspect ? Au lieu de cela, le ministère de l'agriculture s'est contenté de conseiller aux industriels de procéder à des rappels au-delà d'un certain seuil.

Une députée du groupe LFI-NFP . Quelle honte !

Mme Mathilde Hignet . En attendant des résultats d'analyse complets, la vente des produits à risque aurait dû être interdite immédiatement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Voilà à quoi nous conduit votre politique de compétitivité à tout prix : il faut produire toujours plus, toujours plus vite, au détriment de la santé publique.

Je ne peux m'empêcher de faire le lien avec vos récents arbitrages concernant la politique familiale. Je pense à ces femmes qui auraient peut-être souhaité allaiter plus longtemps, grâce au congé supplémentaire de naissance, entré en vigueur en janvier, et qui se retrouvent aujourd'hui angoissées à l'idée de contaminer leur bébé. *(Mêmes mouvements.)*

La vie de nos enfants doit passer avant les profits des multinationales. Qu'attendez-vous pour interdire la vente des produits présentant un risque ? Quel protocole sanitaire comptez-vous mettre en place ? *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Quelques députés du groupe EcoS applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire* . Vous établissez un lien qui, à ce jour, n'est pas prouvé. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Croyez bien que tous les responsables des ministères de la santé et de l'agriculture travaillent à explorer cette question fondamentale.

Je voudrais d'abord dire que je pense à ces familles qui ont perdu leur enfant. Elles ont toute ma compassion. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Marie Mesmeur . Il vous aura fallu quarante-cinq secondes pour le dire !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Leur laisser à penser que leurs enfants ont été empoisonnés par négligence est une accusation très grave, que je ne vous laisserai pas prononcer. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Julie Laernoës . C'est la réalité !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Pire encore, avoir osé insinuer que c'était par complicité que les pouvoirs publics avaient laissé faire cela, c'est gravissime et indigne de vous, madame la députée ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et Dem.*)

Je vous ai présenté toutes les dispositions qui ont été prises. Vous ne pouvez pas affirmer que les procédures n'ont pas été respectées. Mais vous n'écoutez pas ma réponse ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Les procédures ont été absolument respectées ; les retraits-rappels ont été faits en parfaite transparence. Vous pouvez les consulter sur Rappel Conso.

Vous n'avez donc pas le droit de dire qu'on aurait délibérément laissé commercialiser des laits contaminés. C'est une accusation très grave ! Je ne vous laisserai pas la propager !

Mme la présidente . La parole est à Mme Mathilde Hignet.

Mme Mathilde Hignet . On parle du principe de précaution. S'il y a des produits qui sont risqués, on les retire. C'est tout ! (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Quelques députés du groupe EcoS applaudissent également.*)

Mme Annie Genevard, *ministre*. C'est une honte ! Une honte !

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1231

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026